VILLEPARISIS

Où est l'Agglo dans mon quotidien?

Vous avez profité de la <u>piscine intercommunale Jean Taris</u> pour vous rafraîchir cet été ? Vous comptez offrir des cartes cadeaux « <u>Petits commerces</u> » à vos proches à Noël pour soutenir les petits commerçants locaux ? Vous avez accès à un large choix de livres à la <u>Médiathèque municipale Elsa Triolet</u> ? Spoiler alert : c' est grâce à l' Agglo !



Depuis le 1er janvier 2016, Villeparisis fait partie des 42 villes qui forment la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Votre agglo est la 2e agglomération de France par sa population* (plus de 350000 habitants). Elle se démarque par sa diversité, avec une forte urbanisation au sud, autour des aéroports, et de vastes territoires agricoles au nord et à l'est de son territoire. Surtout son territoire, Roissy Pays de France élabore des projets et fournit des services en relation avec les 22 compétences qui lui ont été transférées par les communes membres. Grâce à la mutualisation des ressources, l'agglo permet aux habitants de bénéficier de services que les Villes ne peuvent pas toujours porter seules financièrement.

Mon agglo en chiffres

42 communes

342 km2 de surface

2e agglomération de France par sa population*

2 aéroports: Paris Charles de Gaulle et Paris Le Bourget

25 500 entreprises implantées

7 élus villeparisiens à l'agglo:

- Frédéric Bouche
- Michèle Pélabère
- Caroline Digard
- Gabriel Greze
- Pascal Giacomel
- Maria Alves
- Hervé Touguet

[&]quot; Plusieurs syndicats intercommunaux assurent la gestion des réseaux, comme le SEDIF (avec son délégataire de service public, VEOLIA) pour acheminer l'eau potable ou encore le SIGEIF pour le gaz et l'électricité. Je suis le Délégué de l'agglomération Roissy en France au SEDIF, et, également, le Délégué de Villeparisis au SIGEIF. Je représente ainsi notre Ville au sein de ces instances et j'y défends les intérêts des habitants. Il s'agit de veiller à assurer la meilleure qualité d'eau possible, mais aussi de préserver le cadre de vie." Gabriel Greze, conseiller municipal et communautaire.

[&]quot;Il y a plusieurs commissions thématiques au sein de l'agglomération, un peu comme à l'échelle de la Ville. Pour ma part je siège par exemple à lacommission numérique, l'informatique est ainsi une compétence de l'agglomération. Cette coordination permet notamment de mutualiser nos ressources et nos moyens, pour rendre nos actions plus efficaces." Pascal Giacomel, conseiller municipal et communautaire.

[&]quot;En tant que conseillers communautaires, nous pouvons aussi être amenés à représenter l'agglomération au sein de conseils d'administration de collèges de Villeparisis. Nous sommes aussi présents auprès

d'organismes comme la mission locale. L'échelle de l'agglo permet aussi d'identifier ce qui fonctionne positivement ailleurs et, quand c'est possible, de l'importer à Villeparisis !" Maria Alves, conseillère municipale et communautaire.

On confie nos bébés à des structures de l'Agglo

Roissy Pays de France est en charge de la compétence relative à <u>la petite enfance</u>. Sur les 17 communes seine-etmarnaises de l'Agglo, il y a 5 relais petite enfance, 5 micro-crèches, 5 multi-accueils, dont un à Villeparisis, deux haltes-jeux et 556 assistants maternels dont 186 à Villeparisis! Deux structures associatives d'accueil d'enfants, financées par Roissy Pays de France et toutes deux situées à Villeparisis, complètent cette offre. Pour obtenir une place dans l'une de ces structures, il faut procéder à une préinscription, ouverte dès les premiers mois de grossesse, auprès du Relai petite enfance de Villeparisis, situé au 13 rue de Ruzé ou sur <u>www.roissypaysdefrance.fr</u>.

En 2024 comme en 2022, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France dédiera une journée à la petite enfance, cette fois-ci à Villeparisis, au centre de loisirs Berny. Elle aura lieu le 27 avril ! L'occasion de bénéficier d'un lieu d'échanges et de ressources pour s'informer sur toutes les possibilités d'accueil des enfants de moins de 3 ans sur le territoire. De nombreuses animations pour les enfants et les parents seront également proposées.

L'Agglo fait rayonner la culture aux côtés de la Ville et préserve le patrimoine du territoire !

Pour Roissy Pays de France comme pour Villeparisis, le rayonnement du territoire est une ambition de tous les jours. Cela passe aussi par la préservation du patrimoine existant sur le territoire et une politique culturelle diversifiée, ambitieuse et plurielle. En mai 2023, l'Agglo et <u>le Routard</u> ont publié un guide sur les communes qui la composent. Il est disponible gratuitement à la Médiathèque municipale Elsa Triolet, et au <u>musée ARCHEA</u>, à Louvres, un musée qui propose de découvrir l'Histoire du territoire de l'agglo. Il y a quelques semaines de cela, c'était dans votre quartier que l'agglomération contribuait à la réussite du <u>Festival Primo des arts de la rue</u>!

La Médiathèque municipale Elsa Triolet fait partie du réseau des médiathèques de l'Agglo et co-organise ainsi de nombreux évènements comme le Festival BAM ou le cycle de lutte contre les Fake news !

L'Agglo développe des infrastructures sportives!

Comme les autres piscines du territoire, la piscine tournesol Jean Taris relève de l'agglo. Bientôt entièrement rénovée, le chantier sera sous la responsabilité de la communauté d'agglomération. Le coût de l'opération est estimé à environ 13 millions d'euros. L'Agglo participe également au financement d'équipements municipaux de qualité pour les jeunes villeparisiens, comme la création d'un mur d'escalade ou encore la réfection de la piste de BMX.

L'Agglo encourage et soutient les producteurs et commerces locaux!

Le week-end du 14 et 15 octobre vous avez pu flâner au Centre culturel Jacques Prévert, à l'occasion du <u>salon de la gastronomie locale Villepa'gourmand</u>, qui a mis à l'honneur des entreprises du territoire et des producteurs régionaux. Ce temps-fort de la Ville est en lien avec le label « <u>Projet alimentaire territorial</u> » (PAT) de l'Agglo, reconnu par le Ministère de l'Agriculture, qui témoigne de la démarche engagée en matière d'alimentation durable. Dans le même esprit, l'Agglo et Villeparisis vous invitent à soutenir l'achat local en achetant une carte cadeau sur <u>petitscommerces.fr/roissypaysdefrance</u>. Pour info, 27 commerces villeparisiens participent à ce dispositif et vous pouvez profiter de 20 % de réduction en ce moment sur l'achat d'une carte cadeau!

#Monagglomaide

Avec le Pass'agglo sport, le pass'agglo culture et le pass'agglo transports scolaires, <u>l'Agglo donne un coup de pouce financier</u> aux étudiants, lycéens, collégiens et à leurs familles, en prenant en charge une partie des frais liés à l'adhésion d'un club sportif du territoire, d'une structure permettant une pratique culturelle et une partie des frais liés aux transports scolaires! Les <u>Pass'agglo Sport et Culture</u> sont de 50 euros chacun et sont cumulables!

L'Agglo trie et réduit nos déchets!

Depuis sa création en 1970, <u>le Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles</u> (Sigidurs) exerce les compétences collecte et traitement des déchets pour 59 communes, regroupés en 3 intercommunalités. Le Sigidurs a également en gestion les 7 déchetteries présentes sur le territoire. Depuis le 1er juillet, le Sigidurs fournit gratuitement un composteur à tous les habitants de l'Agglo qui en font la demande, pour encourager le tri des bio-déchets. Dans le cadre de « l'année verte », Villeparisis s'est portée volontaire et a été sélectionnée pour faire partie des premières communes de la Communauté d'agglomération à mettre en place du compostage. Courant 2024, deux solutions de collecte seront progressivement développées: des composteurs pour les habitats individuels et un dispositif de collecte dans des points d'apport volontaire, pour l'habitat collectif.

L'Agglo agit aussi sur la voirie et les eaux!

La gestion, l'entretien et la réfection de la voirie relèvent de la compétence de la commune. Cependant <u>la Ville n'a pas la compétence sur toutes les voiries</u>! En termes d'entretien, les voies départementales relèvent du Département et les voiries des zones d'activité relèvent de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Quant à la mission d'assainissement, qui consiste à entretenir et contrôler la collecte, les raccordements en réseau public de

collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites, elles reviennent aussi à l'Agglo. Celle-ci intervient en réalisant la mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales et d'eaux usées, comme il y a quelques mois sur la rue François Villon, l'avenue des Papillons, l'avenue des Carpes et les rues Racine et Rimbaud. La communauté d'agglomération Roissy Pays de France garantit l'accès à une eau potable de qualité et assure le traitement et la gestion des eaux usées via la nouvelle station d'épuration de Villeparisis pour notre ville, et une partie de Claye-Souilly et Mitry-Mory. La Communauté d'agglomération a finalisé la construction d'une nouvelle station d'épuration et les travaux de mise aux normes de l'ancienne ainsi que le raccordement des deux stations. Des travaux qui représentent un coût total de 11,5 millions d'euros.

L'Agglo lutte contre l'habitat indigne!

Roissy Pays de France a adopté le dispositif « <u>Permis de louer</u> » de la <u>loi Alur</u> qui vise à lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. L'Agglo finance ce dispositif qu'elle a confié à la Ville pour le faciliter. Les propriétaires qui souhaitent mettre leur appartement en location sont obligés de passer par une demande préalable de location auprès des services municipaux, ce qui permet d'agir contre les logements locatifs qui ne sont pas aux normes d'habitabilité.

L'Agglo vous accompagne dans la réhabilitation de votre logement!

Vous êtes propriétaires et prévoyez des travaux de rénovation pour isoler votre maison, changer des fenêtres, remplacer une ancienne chaudière ? L'Agglo vous propose deux dispositifs d'accompagnement :

- Mon Agglo Rénov' et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé avec des conseils juridiques, techniques et financiers!
- La permanence « <u>Carpf Info Energie</u> », une fois par mois à la Maison des droits où vous pouvez profiter de conseils et d'accompagnement dans vos demandes d'aides financières et d'assistance pour la rénovation énergétique de votre logement. La prochaine aura lieu le 7 décembre de 14 à 17 heures (sur inscription auprès de la Maison des droits)









